Le laitier d'Archigny et le réfugié de Vaudreching
Passage de la ligne de démarcation à Archigny

FRANÇOISE GLAIN

Mardi 27 mai 2025. Je suis contactée par monsieur Christian Borger qui, venant du Cher, visite notre contrée. Passant à la Petite-Chaussée (anciennement Chaussée) à Archigny, il s'est arrêté au mémorial des deux lignes, l'acadienne et la démarcation.
Il s'est attardé à la lecture des tables explicatives[1] concernant la ligne de démarcation à Archigny, Là, il a remarqué une mention qui l'a ramené en 1941 : le laitier d'Archigny avec sa carriole.
Nous nous sommes donné rendez-vous sur la place du village, et il m'a dit avec émotion « c'est lui qui a passé mon père en zone libre, mais je ne connaissais pas son nom » !
Il a acheté nos deux ouvrages dans lesquels Gustave Le Foulon est cité (*Souvenirs d'Archigny 1939-1945* et *Le Foulon, le laitier d'Archigny, sa mule et les Allemands*).
Christian Borger m'avait promis de me transmettre, pour en faire un article, le document dactylographié en 2002 par son père : « Souvenirs de guerre 1939-1945 ». « Une vie parmi tant d'autres pendant la guerre » m'écrit-il dans son courrier reçu rapidement, et je le remercie beaucoup pour sa confiance. Je vais retranscrire ci-après, en intégralité, cette « vie parmi tant d'autres ». Je signalerai la partie historique locale par une écriture en gras et ajouterai quelques lignes encadrées sur notre laitier, Gustave Le Foulon.

Mais avant, un petit point sur les faits, suite à l'évacuation et à l'accueil des Lorrains. Archigny a accueilli les Mosellans déplacés de Freistroff, Chenevelles ceux de Guerstling, Senillé ceux de Vaudreching. Ces trois villages Mosellans sont distants les uns des autres d'environ 2 ou 3 kilomètres. Les habitants se connaissaient pratiquement tous et se sont retrouvés, groupés ici, dans trois villages de la Vienne distants de 4 ou 5 kilomètres.

❖

Voici les souvenirs de la guerre 1939-1945 de Lucien Borger, né en février 1926.

Évacuation – Exode

Le 1er septembre 1939, deux jours avant la déclaration de guerre, les villages lorrains situés entre la ligne Maginot et la ligne Siegfried sont évacués dans les départements situés au sud de la Loire.
Le rassemblement de tous les habitants de Vaudreching a lieu en hâte et le départ est donné pour 14 heures. Chaque famille a rassemblé fébrilement ses 40 kg de bagages autorisés. A pied, à bicyclettes, en voitures à chevaux, avec l'unique camionnette du village, le convoi se met en route, direction Maizières-Lès-Metz sous l'autorité de M. Kieffer, maire de la localité.
Au bout de deux jours de séjour chez l'habitant, c'est le départ vers l'inconnu. Parqués dans des wagons à bestiaux, par groupes de trente à quarante, le convoi se dirige tantôt vers l'ouest,

[1] En 2024, en collaboration avec la municipalité, notre association a jalonné les principaux passages de la ligne de démarcation : poteaux avec signalétiques, tables de lectures à la Petite-Chaussée et aux Bouchaux. Notre association a conçu, fait fabriquer et posé les signalétiques des poteaux et des tables de lecture.

tantôt vers le sud avec une lenteur désespérante. J'échappe à la promiscuité du lieu en me réfugiant dans la guérite du freineur dont certains wagons étaient pourvus à l'époque.
Au terme d'un voyage de deux jours, et deux nuits, le train entre en gare de Châtellerault, Vienne, où chaque village prend connaissance de sa destination définitive. Nous débarquons en « terre étrangère » en gare de Senillé, localité proche où nos gens de Vaudreching sont répartis dans les locaux vacants de la commune.

Le premier contact n'est pas toujours très chaleureux entre les autochtones méfiants et les arrivants déracinés, traumatisés, parlant entre eux en un dialecte germanique qui est leur langue maternelle.
J'anticipe ici : en septembre 1940, un an après leur évacuation, les Lorrains seront rapatriés et intégrés au « Grand Reich ».
En attendant, mon père est embauché à la manufacture d'armes de Châtellerault. Quant à moi, j'ai 19 ans et termine mes études à l'École Normale de Metz, repliée à Poitiers.
Je rentre aux vacances de Noël et de Pâques où la vie des réfugiés s'organise peu à peu dans l'attente d'un avenir incertain. .C'est la drôle de guerre, celle qui n'a toujours pas encore commencé. « Pourquoi nous a-t-on fait partir de chez nous ? ». C'est l'éternel refrain de nos gens.

Et soudain, le 10 mai, après 8 mois d'exode, c'est l'attaque brutale et massive de l'armée allemande dans le nord de la France. Surprise et bousculée, l'armée française bat en retraite. Ses nouvelles sont alarmantes. Où arrêtera-t-on l'ennemi ? Sur la Somme ? Sur la Seine ? Sur la Loire ? C'est la consternation.

Pendant ce temps, nous suivons la progression de l'ennemi grâce à notre professeur d'histoire.
Le 6 juin, après 3 années d'études, nous passons notre B.S. (Brevet Supérieur) à Poitiers où tous les Normaliens de ma promotion ont réussi.
Le brevet supérieur en poche, je n'ai guère le temps de souffler.

Mobilisation et armistice

Le 09 juin 1940, on appelle sous les drapeaux le contingent de la classe 40. J'en fais partie et suis mobilisé pour rejoindre la base aérienne de Châteauroux. Je suis affecté au bataillon de l'Air n° 103.
Quatre jours après, la base est évacuée et c'est le départ en train vers le sud pour un éventuel transfert vers l'Afrique du Nord. Le tortillard nous dépose, après ordre et contrordre, au pied des Pyrénées, dans la région de Tarbes où l'armistice nous surprend le 20 juin 1940.
Dès lors, la France est coupée en deux à mi-hauteur à peu près. La partie nord est la zone occupée, prolongée par une bande de territoire le long de la côte atlantique.
La partie sud est la zone libre dont Vichy devient la capitale.
Notre contingent est logé, tant bien que mal, provisoirement dans des granges et des bâtiments désaffectés. Que va-t-on faire de nous ? Nul ne le sait encore. C'est la pagaille complète et quartier libre pour visiter un peu la région.
Soudain, à la consternation générale, le contingent est démobilisé le 25 août 1940. Le même jour nous devenions requis civils pour être dirigés sur Pierrefite-Nestalas, Hautes-Pyrénées, et incorporés dans le « Chantier de Jeunesse » n° 38.
Ces chantiers de jeunesse étaient une création du Gouvernement de Vichy, vague copie de ce qui s'appelait *Arbeitsdienst* chez les Allemands. Nous avons gardé une partie de l'encadrement militaire.

La discipline était assez relâchée et nous étions répartis en équipes. Réveil au son du clairon, levée des couleurs et travaux d'intérêt civil : sentiers en forêt, travaux sur pistes de skis etc.

Le 27 janvier 1941, le chef du groupement, le lieutenant-colonel de la « Villehélio » nous réunit tous au son du clairon pour nous communiquer la note officielle suivante : « Ordre est donné par l'occupant, aux autorités françaises, de renvoyer impérativement dans leurs foyers respectifs tous les Alsaciens-Lorrains en service dans les Chantiers de Jeunesse de la zone non occupée ».

Et le colonel d'ajouter courageusement : « Je vous laisse libre de votre choix ». Nous sommes plusieurs dans ce cas.
Ma décision est vite prise :

- Rester ici : pas question !
- Partir : oui.
- Retourner en Moselle : en aucun cas.

Il est hors de question pour moi de mettre des bottes au service d'une armée étrangère.
J'ai la prémonition de ce qui adviendra aux camarades qui se laissent gagner par la nostalgie du pays.
Malgré mon petit grade de « chef d'équipe », je n'arrive pas à convaincre mes proches.

Dès le 18 juin 1940, une voix sur radio Londres nous a apporté l'espoir : « La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre ».

Dès lors, mes objectifs sont les suivants :

1- Répondre à l'appel de la France Libre.
2- Participer à l'effort de libération nationale.
3- Réaliser par là-même un rêve d'adolescent : devenir pilote de chasse.

Sur la ligne de démarcation

Me voilà donc démobilisé, dans la nature, avec une veste et un pantalon kaki, un ceinturon de l'armée et un petit pécule.
Mon premier point de chute est La Puye, petit village de la Vienne, près de la ligne de démarcation où je suis provisoirement hébergé par un collègue enseignant du nom de Scholtus Joseph.
Les nouvelles qui filtrent de la zone occupée sont vagues, souvent contradictoires et invérifiables.
Mon premier objectif est d'y pénétrer pour vérifier sur place si mes parents, évacués à Senillé, en zone occupée, s'y trouvent encore et dont je n'ai point de nouvelles depuis ma mobilisation.
Nous sommes début février 1941 ; il a gelé la nuit, mais la journée s'annonce maussade.
M. Lebeau, gérant du petit café de La Puye où j'ai pris pension, me conduit dans une ferme isolée en pleine nature, à quelques kilomètres de là.
La fermière me propose de prendre le petit déjeuner avec les habitants du lieu en attendant la levée totale du jour, car durant la nuit les garde-frontières allemands ont la gâchette facile. Je touche à peine à ma tasse de café. Mes hôtes ont l'air de braves gens,

peu curieux et point loquaces. De chaque côté la prudence et la méfiance sont de règle par les temps qui courent.

De la fenêtre de la cuisine, je vois un grand parc descendant en pente douce vers la lisière d'un bois. L'heure est venue de partir. Je remercie mes hôtes qui me souhaitent une bonne chance après leurs ultimes recommandations : marcher normalement à travers le pré, ramper sous la clôture, traverser le fossé qui forme frontière, et remonter à travers le bois en déclivité sur le versant d'en face, puis rejoindre la route qui mène à Archigny en zone occupée.
Je rappelle ici que le franchissement de la ligne de démarcation était interdit dans les deux sens sauf autorisation spéciale de la *Kommandantur*.

Les relations postales, téléphoniques et voies de communication étaient étroitement surveillées et réglementées, sous contrôle de l'occupant. C'était la préfiguration du Rideau de fer et du Mur de Berlin. Un pays en plein désarroi, qui avait mis des millénaires pour forger son unité, était dorénavant coupé en deux avec tout ce que cette situation allait provoquer de drames ultérieurement au sein de la Nation. Mais revenons à notre sujet.

Tout se passe d'abord comme prévu. Une pluie fine commence à tomber et je rejoins une petite route goudronnée que j'emprunte comme convenu. Soudain, au sommet d'un dos d'âne, je me trouve face à face avec deux individus poussant leurs bicyclettes. Une longue et ample pèlerine, comme celle de nos facteurs d'autrefois les protège, couvrant tout jusqu'au guidon. Il n'y a que la casquette pour indiquer leur fonction et leur origine. Il est des circonstances où la surprise prend le pas sur la peur.
Après tout, ces soldats allemands, que je vois pour la première fois, n'ont pas l'air aussi terrible que la rumeur publique le dépeint.
Il est vrai, et je le sus par la suite, qu'ils ne faisaient point partie, vu leur âge, des unités combattantes.

Halte ! Contrôle de papiers (traduction française).
Je m'exécute sans dire un mot, sans appréhension, et leur donne ma carte d'identité
« *Who gehen sie hin ?* » - « Où allez-vous ? »
Avec assurance, sans émotion apparente, devant deux gaillards médusés, je leur sors le petit scénario prévu pour la circonstance, en véritable dialecte allemand de notre coin de Lorraine :
- démobilisation récente avec preuve à l'appui ;
- recherche de mes parents évacués par ici et dont je suis sans nouvelles ;
- décision de retourner en Moselle.

Tout cela était plausible à une exception près.
Avaient-ils deviné la part d'intention cachée que je leur camouflais ?
Peut-être ! Car le conseil dont ils me menaçaient pouvait le laisser augurer.
Traduction : « Allez-y ! Mais dites-vous bien que nous ne souhaitons pas vous retrouver par ici en cas d'un retour éventuel ».
Je saluais sans obséquiosité, ne réalisant que par la suite ce que mon « *Auf Wiedersehen* » (au-revoir) avait de cocasse et de provocant.

Retour en zone libre

À Senillé, zone occupée, je retrouvai avec quelque émotion les gens du lieu qui vaquaient à leurs occupations habituelles.
Ici même, point de soldats allemands et, à l'exception de deux familles, point de réfugiés. Ils étaient retournés à Vaudreching. Pour eux, la guerre finie, leur retour au pays natal semblait naturel.
Ballotés par les événements, quel allait être leur avenir ?
Le résultat de mon escapade se résumait à un constat et à une certitude ; Il me fallait à présent franchir la ligne de démarcation en sens inverses et là, le risque était d'un autre ordre. Cette fois, en cas d'échec, pas d'explication plausible.
Mais d'abord, un détour par Poitiers où je retrouvai des anciens camarades de l'École Normale de Metz qui continuait à fonctionner ici. Puis, une visite de courtoisie dans le bureau du gestionnaire, on disait « l'économe » à l'époque. C'était un homme sévère, acariâtre, grand blessé de la guerre de 1914-1918.

Je découvris ce jour-là, la face cachée d'un homme serviable, dévoué, courageux et patriote. Je fus soumis à un interrogatoire en règle lorsqu'il apprit mon intention de retourner en zone libre. Une fois encore, la chance allait être de mon côté.

« Couchez ici, dans le dortoir des élèves. Revenez me voir demain matin ».

C'est le lendemain qu'il fut convenu du jour, de l'heure précise et de l'endroit où je devais me trouver : au croisement d'un chemin de terre reliant une ferme à la route d'Archigny.
Un laitier y passait journellement, tôt le matin, pour livrer son lait en zone occupée. Il rentrait chez lui en zone libre, avec sa charrette entièrement bâchée, tirée par un cheval.
Signe de reconnaissance : je devais satisfaire à un besoin naturel à l'embranchement des deux chemins, à son passage, et prononcer le « mot de passe » dont je ne souviens plus aujourd'hui.

La suite ne fut plus qu'un simple épisode. Mon brave économe m'avait glissé un modeste billet de banque dans ma poche.
« Bonne chance ! Je vous fais confiance et… Motus. »
Le brave homme appartenait sans doute à un réseau de passeurs. Il comptait ainsi pouvoir rendre service à son pays.

La suite : recroquevillé au milieu des bidons vides, je n'en menais pas large. L'instant décisif était l'arrêt obligatoire au poste de contrôle Allemand, à la frontière des deux zones :

« *Halte !* »

Ce mot résonne comme un glas ; un garde allemand procède aux formalités de routine. Une bâche soulevée à l'arrière, un coup d'œil rapide,

« *Abfahren* »
Continuez

Fut le mot qui me délivra de mon appréhension.

L’exode l’ayant poussé de Normandie vers le Sud-Ouest, Gustave Le Foulon s’était installé à La Puye, début 1940. Il y vivra le temps de la durée de la ligne de démarcation, puis, de 1943 à 1945 il habitera Paizay-le-Sec, à quelques kilomètres.
Il travaillait comme laitier à la laiterie d’Archigny. Dans sa carriole, tirée par sa mule Finette, de grands bidons de lait et des affaires personnelles disparates, compliquées à déplacer en cas de fouille.
Chaque jour il partait de chez lui avec son attelage et collectait le lait, de ferme en ferme, en zone libre.
La Puye, d’où il venait, était en zone libre jusqu’à la barrière allemande de la Croix-de-Justice à Archigny. Là, il passait ses bidons pleins de lait en direction de la laiterie d’Archigny, en zone occupée. Puis il allait collecter le lait dans les fermes de la zone occupée, qu’il portait également à la laiterie avant de rentrer chez lui le soir à La Puye.
Dans un sens ou dans l’autre, les bidons ne contenaient pas que du lait, la carriole ne transportait pas que des bidons.
Gustave Le Foulon ne faisait pas partie d’un réseau de passeur mais avait décidé de lutter à sa façon contre l’ennemi et trouvait normal d’aider les gens dans le besoin.
De 1940 à 1943, durant le partage en deux de la commune d’Archigny par la ligne de démarcation, il a « passé » des hommes, des femmes, des enfants dans sa carriole, des documents et des armes dans les bidons de lait, pleins ou vides, dans le harnais de Finette...
Au fil du temps, les fouilles devenaient moins actives, Gustave Le Foulon ayant gagné la confiance des douaniers avec du beurre et du fromage. Il descendait de carriole pour discuter avec les Allemands, boire un verre de « goutte », Finette continuait son chemin emmenant la carriole et son chargement en zone libre. Elle n’obéissait qu’à son maître et personne d’autre que lui ne pouvait l’arrêter, au risque de se faire mordre.
Quelquefois, les gardes permutaient et certains n’étaient pas aussi avenants que d’autres. Si bien qu’un soir, deux Allemands habituellement à la barrière de la Croix-de-Justice, vinrent à La Puye prévenir l’épouse de Gustave : « Bonsoir Madame, dire à votre mari, demain matin rien dans bidons, rien dans carriole, rien sous attelage, rien. Comprenez ? Bonsoir Madame. »
Et le lendemain, effectivement, il y eut une fouille complète par des douaniers inhabituels. Mais rien dans les bidons, rien dans la carriole…
Et, dans l’anonymat le plus complet, celui dont on ne connaissait même pas le prénom – il était simplement Le Foulon – fut passeur durant toute la durée de la ligne de démarcation.
Après avoir quitté la laiterie fin 1943, il gagna Paizay-le-Sec où il eut aussi une vie engagée. Il quitta la région, avec sa femme et ses deux enfants, en 1945 pour retourner en Normandie.

Vous pouvez retrouver Gustave Le Foulon dans deux de nos ouvrages…

Gustave Le Foulon en 1940

Me voilà de retour à La Puye, en zone libre, où un ami m'offre l'hospitalité. Il s'agit de Scholtus Joseph, originaire du village [mosellan] voisin, Freistroff, qui n'est pas reparti en Moselle.
Nous avons usé nos culottes sur les mêmes bancs d'école : cours complémentaire de Bouzonville, école primaire supérieure à Saint-Avold, École Normale de Metz. Il enseigne comme instituteur à La Puye (Vienne).
Je loge chez lui et nous prenons nos repas ensemble dans le « Bistrot du Coin ».
Monsieur Lebeau est un homme charmant ; c'est le patron de l'établissement.

Je prends contact avec l'administration scolaire de Moselle, repliée à Périgueux en Dordogne. En possession du Brevet supérieur depuis le 6 juin 1940 à l'École Normale de Metz repliée à Poitiers, il me manque le C.A.P. (certificat d'aptitude pédagogique).
Madame Baernbach, inspectrice, me conseille de faire un stage de 8 jours dans une école à Solignac. Et me voilà avec mon C.A.P. en poche.
Après quelques déboires et du culot, me voici, début mai, à Vichy dans le bureau du directeur de cabinet du Contre-Amiral Platon, ministre des colonies, pour solliciter de vive voix un poste d'enseignant dans les Territoires d'Outre-Mer. On me présente une liste sur laquelle je dois choisir, par ordre de priorité, 3 noms de colonies. Mon choix est vite fait :
1- La Nouvelle-Calédonie
2- Les Antilles
3- L'Afrique équatoriale française.

Je retourne à La Puye en attendant ma convocation. Ma libération des chantiers de Jeunesse date du 27.01.1941. Nous sommes fin avril à présent.

Vers le 10 mai, je reçois ma nomination pour la Guadeloupe avec embarquement à Marseille pour le 15 mai. Ma valise est vite prête. Elle n'est pas lourde : quelques effets militaires hérités de l'armée lors de ma démobilisation et l'indispensable, acheté pour passer du kaki au civil. Ma solde de démobilisé a fondu comme neige au soleil.
Je quitte avec un petit pincement au cœur la bande de copains et copines du lieu et arrive à Marseille où je perçois une avance de solde de deux mois, majorée de 65 % comme tout fonctionnaire colonial. Je n'avais jamais eu, ni vu, autant d'argent de ma vie.
Je réglai par la poste une dette contractée envers le brave cafetier Lebeau et remboursai mes petits emprunts dus au copain Scholtus.
Le 15 mai, c'est l'embarquement sur le « Wyoming » un bateau de la Transat. Vie de Pacha à bord !
Première escale à Oran que nous avons le temps de visiter, puis départ pour Casablanca. Plusieurs jours se passent et l'on nous débarque tous, sans explications, pour parquer tous les passagers au lycée de jeunes filles en vacances à cette époque-là.
À chacun son box dans un bâtiment tout neuf et confortable.
Logés et nourris, libres de nos mouvements, que demander de plus ? Parmi les passagers du « Wyoming », il y a une majorité de femmes qui vont rejoindre leurs époux aux Antilles et des fonctionnaires (dont 3 instituteurs) nommés dans les îles françaises des Caraïbes.

Ensuite ?
Je fus enseignant un an en Guadeloupe. À l'issue de ce temps je m'engageai dans l'armée de l'air. Puis école de pilotage aux Écoles de l'Air et je réalisai mon rêve d'adolescent en devenant, fin 1945, pilote de chasse.

❖